

Vendredi 5 octobre 2018

## Baptême du micro tunnelier « Julie » *Doublement de l'émissaire des eaux usées*

Le micro tunnelier « Julie » qui va permettre le doublement de l'émissaire des eaux usées vient d'être livré sur la chantier et a été baptisé cet après-midi. Il évoluera sous terre à partir de lundi sur une distance d'environ 1,2 km pour relier le Pont Guillaume à la station d'épuration Émeraude (Boulevard du midi). Réalisé dans le cadre du Schéma directeur d'assainissement Émeraude, ce chantier stratégique (15 200 000€ d'investissement), supervisé par l'entreprise Bessac, a pour but d'augmenter la capacité de l'émissaire des eaux usées actuel qui transite vers la station d'épuration Émeraude afin de mieux préserver l'environnement (en améliorant la qualité des rejets dans le milieu naturel) dans le respect de la réglementation.

La tradition du baptême aurait été instituée par la corporation des Mines, et remonterait au XIXe siècle. Il est d'usage de placer tout tunnelier sous la protection d'une marraine qui lui donne son nom, avant qu'il ne commence à forer. Le tunnelier doit porter un prénom féminin, en accord avec la tradition de Sainte Barbe, patronne et protectrice des mineurs et des ouvriers qui travaillent en sous-sol. Le micro-tunnelier baptisé aujourd'hui porte le nom « Julie », prénom de l'ingénieure du Cabinet Merlin, qui a travaillé sur le projet.



Il mesure 1m80 de diamètre et pèse 32 tonnes. Il évoluera à la vitesse de 13 mètres par jour en moyenne. Il arrive d'Albanie et est passé par les ateliers de l'entreprise Bessac pour effectuer un ensemble de vérifications mécaniques, hydrauliques et électriques. Une roue neuve, adaptée au terrain, a été installée sur celui-ci.

Le micro tunnelier débutera son forage vers le Pont Guillaume puis sera ensuite redirigé vers la station d'épuration Émeraude. Le micro tunnelier est une solution de construction de réseaux souterrains sans tranchée par fonçage horizontal entre des puits verticaux. Le puits de départ comporte un banc de poussée sur lequel sont positionnés des tuyaux en béton qui feront progresser la tête du micro tunnelier jusqu'au puits d'arrivée. Le guidage du tir est réalisé depuis la surface.

## Un renforcement nécessaire de l'ouvrage quai Jean-de-Béthencourt

Plus grande régie publique d'eau de France (hors Paris), la Métropole Rouen Normandie est responsable de la production et l'alimentation en eau potable et de la collecte et le traitement des eaux usées. Les travaux boulevard Jean-de-Béthencourt, du pont Guillaume-le-Conquérant au pont Flaubert à Rouen, ont démarré à l'automne 2017.



*Réalisation de puit par havage*

Le Schéma Directeur d'assainissement de la station d'épuration Émeraude a défini un programme d'aménagement afin de mettre aux normes l'ensemble du système pour faire face aux risques d'inondations et au temps de pluie. Sur l'ensemble du système, des déversements trop fréquents se produisent par temps de pluie par les déversoirs d'orage sur les réseaux unitaires. Le collecteur aval de ce système situé quai Jean de Béthencourt devait donc être renforcé en procédant au doublement de l'émissaire, en amont des travaux d'accès définitifs au pont Flaubert qui seront effectués par l'État entre 2020 et 2023.

Ce doublement de la conduite va permettre en termes de débit, de passer de 2,9m<sup>3</sup>/s pour l'ancien réseau à 4,3m<sup>3</sup>/s pour le nouveau réseau.

Depuis février 2018, 4 puits de travail ont également été creusés pour accueillir le micro tunnelier de poser la nouvelle conduite.



*Foreuse pour la réalisation des puits de travail*

### Financement du doublement de l'émissaire des Eaux Usées

Le coût total du projet s'élève à 15 267 000 € financés comme suit :

⇒ Métropole Rouen Normandie | 8 207 523€

⇒ Agence Seine Eau Normandie | 7 059 000€



En 2017, la Métropole Rouen Normandie a signé un contrat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire.

Ce contrat prévoit les actions à mettre en place afin d'atteindre des objectifs précis : respecter les normes sanitaires, diminuer les prélèvements, améliorer la qualité des rejets dans le milieu naturel (notamment par temps de pluie), garantir et sécuriser l'accès des habitants à une eau de qualité ainsi que réduire les risques d'inondations. De nombreux travaux, dont certains sont d'ores et déjà engagés, seront réalisés notamment sur les usines de production, les ouvrages, les stations de pompage afin de sécuriser l'alimentation et la distribution de l'eau potable, et pour optimiser la gestion de la ressource. Ces investissements s'élèvent à 354 millions d'euros jusqu'en 2030, dont 227 éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau. Pour financer ces investissements, celle-ci apporte une somme de 124 millions d'euros (80 millions de subventions et 44 millions de prêt sans intérêt). La Métropole investira pour 2017-2030, 582 M€ pour sa compétence eau et assainissement.



Au titre de sa compétence assainissement, la Métropole gère **23 systèmes d'assainissement (réseaux et stations)**. La plus importante est la station d'épuration Émeraude.

La Métropole va assumer un chantier majeur au cours des prochaines années : **l'extension de la station Émeraude, qui assure le traitement des eaux usées de 35 communes**, des premières eaux de pluie et de certains effluents industriels. Ces travaux permettront d'augmenter considérablement son débit de référence (85 000 m<sup>3</sup> par jour à 150 000 m<sup>3</sup> par jour) afin de respecter les normes européennes ; ils dureront jusqu'en 2018. Ce chantier est évalué à 30 millions d'euros.

Émeraude en chiffres :

- Capacité de traitement des eaux : une population équivalente à 550 000 habitants
- Traitement moyen : 85 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour ;
- Production moyenne : 105 tonnes de boues par jour, soit après incinération 17 tonnes de cendres /jour

*Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Métropole avait décidé d'étendre sa régie publique de l'eau à plus d'une vingtaine de communes. Cette régie est ainsi devenue la première régie publique de France en nombre d'abonnés après Paris. Près de 65% de la population de la Métropole consomme aujourd'hui l'eau produite et distribuée par le service public.*

## Présentation de l'entreprise BESSAC



Entreprise Générale spécialisée dans la construction de tunnels et micro-tunnels, BESSAC est une filiale française du groupe SOLETANCHE BACHY dont le siège et l'usine se situent au nord de Toulouse à Saint-Jory.

BESSAC réalise depuis plus de 40 ans des ouvrages souterrains pour des applications aussi variées que les métros, l'eau et l'assainissement, l'énergie, les mines, l'Oil & Gas, les sites nucléaires, les galeries techniques, les émissaires et prises d'eau en mer. BESSAC maîtrise toutes les techniques de creusement mécanisé (microtunnel, tunnelier à pression de terre, tunnelier à pression de boue, tunnelier à air comprimé) et a réalisé plus de 80 kilomètres de tunnels et 55 kilomètres de micro-tunnels au cours de ces 10 dernières années.

BESSAC possède également un département industriel, spécialisé dans la conception, la construction de tunneliers et matériels associés pour les travaux souterrains. Son bureau d'études intégré est composé d'ingénieurs expérimentés qui apportent également leur expertise dans l'établissement des méthodes de chantiers pour la réussite des projets.

Avec plus de 40 tunneliers et micro tunneliers, BESSAC possède le plus important parc matériel en Europe.

BESSAC emploie environ 250 personnes avec un chiffre d'affaires de plus de 100 millions d'euros et est présent dans plus de 20 pays.

### Contact Presse

Attachée de Presse de la Métropole Rouen Normandie

Perrine BINET

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

